

Scientrier



Un seuil de l'Arve

Bulletin Municipal Avril 2019



Sommaire

Le mot du Maire _____	01
Le budget _____	02 à 03
La vie scolaire _____	04 à 07
La vie communale _____	08 à 15
Événements _____	08 à 09
Travaux _____	10 à 11
Energie _____	12 à 13
La vie sportive _____	14
Environnement _____	15
Portraits _____	16 à 17
Entreprises _____	18 à 19
Un commerçant _____	18
Un artisan _____	19
Les associations _____	20 à 23
Urbanisme _____	24
Etat civil _____	3 ^{ème} couv

Manifestations à venir

AVRIL	
27	Chantriland - APE
MAI	
11 et 12	Foire de printemps à Arenthon Association de la R'Biolle
24	Fête des Mères Commune et Comité des Fêtes
JUIN	
2	Brocante APE
SEPTEMBRE	
21 et 22	La Vogue Comité de la Saint-Maurice
OCTOBRE	
27	Thé dansant – Le Bel Age
NOVEMBRE	
2	Loto APE
11	Commémorations
16	Repas dansant Association Communale de Chasse

Informations pratiques

Tél. accueil :	04.50.25.51.11
Fax :	04.50.07.06.78
Tél. comptabilité :	04.58.10.04.82
Tél. urbanisme :	04.58.10.04.83
Adresse mail :	contact@scientrier.fr
Horaires ouverture mairie :	
Lundi :	de 8h30 à 12h00
Mardi :	de 14h00 à 18h00
Jeudi :	de 8h00 à 12h30
Vendredi :	de 14h00 à 19h00
Population :	1 200 au 1 ^{er} janvier 2019
Superficie :	721 hectares
Altitude :	de 465 mètres à 480 mètres

Téléphones utiles

Pompiers :	faire le 18 ou 112
Gendarmerie Reignier-Esery :	Tél. 04.50.95.75.11
Syndicat des eaux Rocailles Bellecombe :	Tél. 04.50.95.71.63
dépannage eau :	Tél. 06.83.74.42.06
dépannage assainissement :	Tél. 06.77.04.19.50
Communauté de Communes	
Arve et Salève :	Tél. 04.50.43.46.14
Paroisse Sainte-Marie	
en Pays Rochois :	Tél. 04.50.03.00.22
Service enfance jeunesse :	Tél. 04.58.10.04.84
adresse mail :	enfancejeunesse@gmail.com
horaires :	Lundi 8h30 à 11h30
	Mardi 13h30 à 17h15
	Jeudi 8h30 à 12h30



Scientriennes, Scientriens,

Quand vous prendrez connaissance de cette brochure, les amoureux de la nature auront déjà fait plusieurs ballades printanières pendant que d'autres auront préparé leur jardin ou le fleurissement de leur habitation.

Cette saison est propice pour les projets, il en est de même pour l'équipe municipale qui, à l'aube de cette dernière année de mandat, s'active pour faire avancer les dossiers qui sont pour certains déjà bien engagés.

C'est le cas pour la construction de la nouvelle mairie qui va débiter prochainement. Suite à la Commission d'Appel d'Offres qui a attribué les différents lots aux entreprises, le Conseil Municipal a pris une délibération fin mars, approuvant cette décision. Après avoir respecté la procédure, les marchés ont pu être signés dernièrement au cours d'une première réunion de chantier.

Concernant la voirie, les travaux vont continuer également, notamment au Vivier où le profil de la route sera retravaillé pour faciliter l'évacuation des eaux de pluie et afin de régulariser l'emprise de cette voie.

L'aménagement d'un parking au Chef-lieu est programmé dans les prochaines semaines.

L'entrée de la ZAE est toujours en étude avec les services du Département et discutée conjointement avec les élus (Département, Communauté de Communes et Commune).

Autre chantier que nous allons avancer cette année sera la mise en place des zones de tri (Conteneurs Semi-Enterrés ou C.S.E), en collaboration avec la Communauté de Communes Arve et Salève, en charge de la collecte des ordures ménagères. Pour fonctionner de manière optimale, la commune doit être propriétaire du foncier : à ce jour, 80 % du territoire peut être couvert par cet aménagement. Ce service permettra un ramassage plus rapide, plus propre en réduisant le coût de fonctionnement.

Après avoir fait un tour d'horizon de ces futurs chantiers, je vous laisse à présent découvrir dans ce bulletin, les différents articles relatant la vie de notre commune, au travers des actions menées par la municipalité ainsi que les manifestations et animations organisées par les associations.

Je vous souhaite à toutes et à tous un bel été.

*Votre Maire,
Daniel BARBIER*



section de

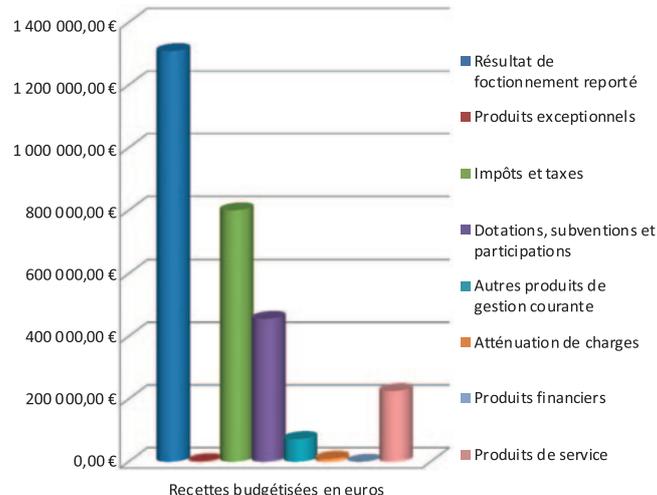
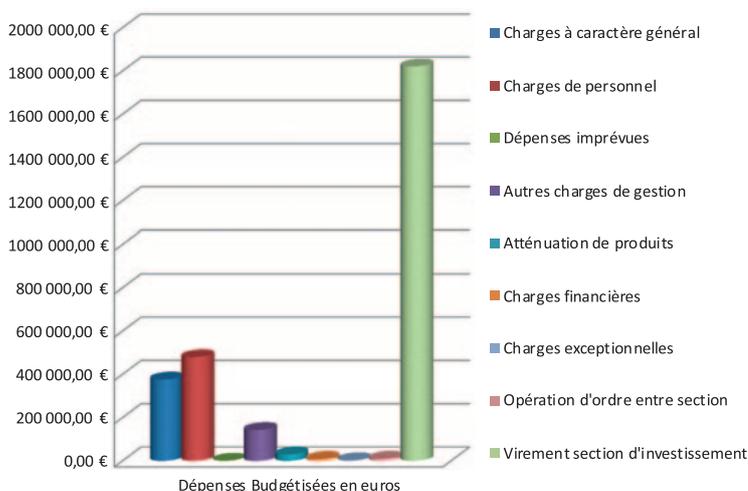
Fonctionnement

DEPENSES	Charges à caractère général	376 300,00 €	13,09%
	Charges de personnel	479 500,00 €	16,68%
	Dépenses imprévues	1 404,84 €	0,05%
	Autres charges de gestion	142 700,00 €	4,96%
	Atténuation de produits	30 000,00 €	1,04%
	Charges financières	10 000,00 €	0,35%
	Charges exceptionnelles	3 500,00 €	0,12%
	Opération d'ordre entre section	10 590,63 €	0,37%
	Virement section d'investissement	1 821 004,98 €	63,34%

Dépenses Budgétisées en euros : 2 875 000,45 €

RECETTES	Résultat de fonctionnement reporté	1 308 618,95 €	45,52%
	Produits exceptionnels	2 000,00 €	0,07%
	Impôts et Taxes	800 500,00 €	27,84%
	Dotations, Subventions et participations	455 821,00 €	15,85%
	Autres produits de gestion courante	72 500,00 €	2,52%
	Atténuation de charges	10 000,00 €	0,35%
	Produits financiers	10,50 €	0,00%
	Produits de services	225 550,00 €	7,85%

Recettes Budgétisées en euros : 2 875 000,45 €



Les taux d'imposition 2019 :
9.63 % pour la Taxe d'Habitation

11.43 % pour la Taxe du Foncier Bâti
62.36 % pour la taxe du Foncier non Bâti



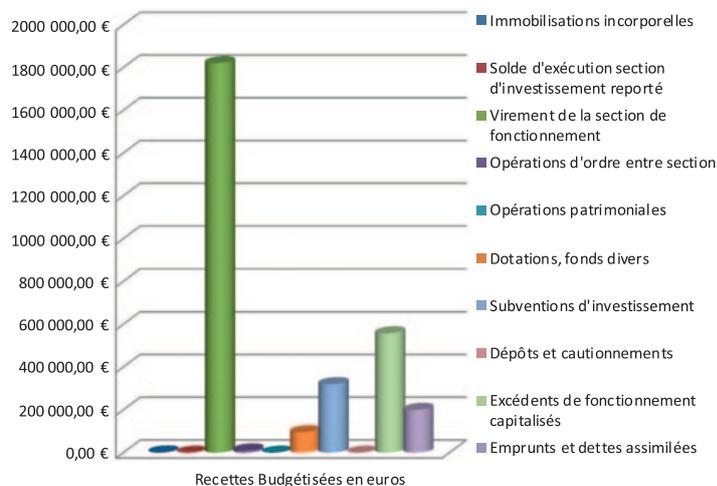
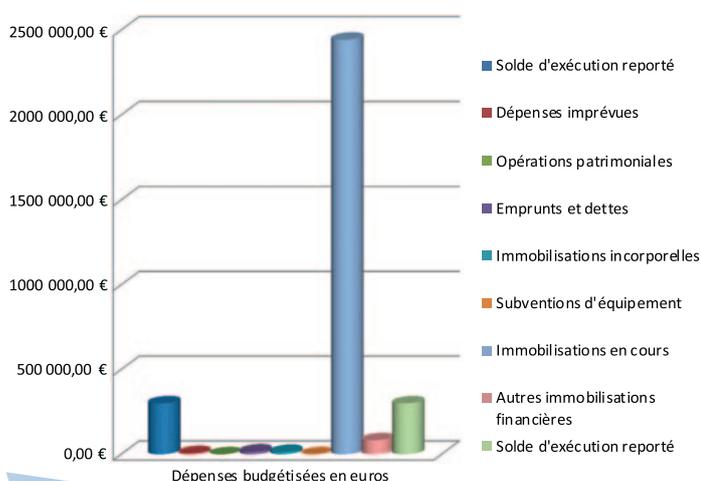
section d'Investissement

DEPENSES	Solde d'exécution reporté	300 259,73 €	9,98%
	Dépenses imprévues	6 862,89 €	0,23%
	Opérations patrimoniales	0,00 €	0,00%
	Emprunts et dettes	15 900,00 €	0,53%
	Immobilisations incorporelles	13 669,25 €	0,45%
	Subventions d'équipement	0,00 €	0,00%
	Immobilisations corporelles	144 680,86 €	4,81%
	Immobilisations en cours	2 442 734,12 €	81,23%
	Autres immobilisations financières	83 119,72 €	2,76%

Dépenses Budgétisées en euros : 3 007 226,57 €

RECETTES	Immobilisations incorporelles	1 370,40 €	0,05%
	Solde d'exécution section d'investissement reporté	0,00 €	0,00%
	Virement de la section de fonctionnement	1 821 004,98 €	60,55%
	Opérations d'ordre entre section	10 590,63 €	0,35%
	Opérations patrimoniales	0,00 €	0,00%
	Dotations, fonds divers	96 287,00 €	3,20%
	Subventions d'investissement	320 000,00 €	10,64%
	Dépôts et cautionnements	0,00 €	0,00%
	Excédents de fonctionnement capitalisés	557 973,56 €	18,55%
	Emprunts et dettes assimilées	200 000,00 €	6,65%

Recettes Budgétisées en euros : 3 007 226,57 €





Service enfance jeunesse

PEdT et Plan Mercredi



La commune de Scientrier est signataire depuis 2015 d'un PEdT, Projet Educatif Territorial. Ce PEdT a été renouvelé cet automne pour 3 années et également augmenté par le Plan mercredi. Ainsi, Scientrier fait partie des quelques 33 communes de Haute-Savoie signataires à ce jour d'un PEdT/Plan mercredi, proposant un accueil de loisirs le mercredi labellisé Plan mercredi, gage de qualité pour les familles.

Le Plan mercredi en détail :

Le Plan mercredi s'adresse à tous les enfants scolarisés de la maternelle au CM2. Il s'agit pour l'accueil de loisirs organisé par la collectivité de proposer des activités ambitieuses de type culturelles, artistiques, sportives, manuelles, etc., dans le respect des goûts et du rythme des enfants, en dialogue avec les écoles et en lien avec chaque territoire.



les enfants souhaitant participer à l'accueil de loisirs, en particulier des enfants en situation de handicap

- Inscrire les activités périscolaires sur le territoire et en relation avec ses acteurs
- Proposer des activités riches et variées en y associant des sorties éducatives et en visant une réalisation finale (œuvre, spectacle, exposition, tournoi, etc...)

Le but de ce nouveau partenariat proposé par l'Etat pour la rentrée de septembre 2018 est de :

- Renforcer la qualité des offres périscolaires
- Promouvoir le caractère éducatif des activités du mercredi
- Favoriser l'accès à la culture et au sport
- Réduire les fractures sociales et territoriales

Pour prétendre à une labellisation Plan mercredi, la collectivité doit également répondre aux critères de la Charte de qualité, et ainsi organiser son accueil autour de 4 axes :

- Veiller à la complémentarité éducative des temps périscolaires du mercredi avec les temps familiaux et scolaires
- Assurer l'inclusion et l'accessibilité de tous

Les services de l'Etat concernés et les Caisses d'Allocations Familiales déploient des moyens et leviers financiers, juridiques et d'accompagnement, aux collectivités engagées dans la démarche et signataires de PEdT/Plan mercredi.

Objectifs du Plan Mercredi proposé à Scientrier :

- Favoriser l'accès de tous aux pratiques de loisirs éducatifs le mercredi
- Favoriser la découverte de différentes pratiques culturelles, sportives, artistiques, scientifiques, etc...
- Privilégier la détente et le repos de chacun
- Encourager les attitudes écoresponsables



L'accueil de loisirs du mercredi est ouvert de 07h30 à 18h00 chaque mercredi en périodes scolaires. L'accueil des enfants peut se faire au choix en journée complète ou en demi-journée avec ou sans repas.

Chaque matin, des animations sont proposées aux enfants sous forme d'ateliers organisés par séances et par cycles « L'ÉTAPe » : un atelier de pratique et découverte sportive (ping-pong, tennis, tir à l'arc, parcours de motricité pour les plus petits, etc..), et un atelier autour des arts visuels (photographie, peinture, sculpture, etc...).

Les après-midi sont consacrés à des animations variées proposées dans le cadre du projet annuel « Graine », projet autour de l'écologie et du développement durable. Sont ainsi proposées des activités de cuisine anti-gaspi, de confection zéro déchet, de jardinage, des interventions du SIDEFAGE, des visites, etc...



Service Enfance Jeunesse
1^{er} étage de la Mairie
62, rue des écoles
Tél. 04.58.10.04.84
enfancejeunesse@scientrier.fr



Le saviez-vous ?

Vous pouvez payer votre facture d'eau et d'assainissement par Internet.

Pour cela, connectez-vous sur le site de télépaiement des services publics locaux : www.tipi.budget.gouv.fr, et laissez-vous guider ! Vos identifiants sont sur votre facture.

Ou rendez-vous sur le site Internet du Syndicat des eaux des Rocailles et de Bellecombe : www.s-rb.fr, dans les menus « Eau potable » ou « Assainissement », rubrique « Mes démarches ».

Pour toute question, vous pouvez joindre l'accueil du SRB au 04-50-95-71-63.



Un bois joli en fleurs



Une année à l'école de Scientrier

A l'école de Scientrier, de la Petite Section au CM2, on travaille et on fait plein d'activités !

Septembre



C'est le temps de la rentrée,
pour certains la première !

Février

Quelle chance cette année,
des artistes de cirque sont venus
nous présenter un spectacle
dans la salle polyvalente !



Octobre

A partir du CP, on prépare la course longue,
qui a lieu à Arenthon.

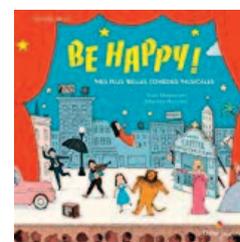


Mars



Sensibilisation au tri des déchets,
avec un spectacle pour les maternelles,
et des interventions du SIDEFAGE
pour les élémentaires.

Avril



Les classes inscrites se rendent au Salon
de Littérature de Jeunesse, à La Roche,
pour présenter le jeu qu'elles ont créé
et rencontrer un auteur.

Novembre



Participation engagée des CM1 et CM2
lors de la cérémonie du 11 novembre.

Décembre

Après s'être mobilisés pour le Téléthon,
on fête Noël avec le Service Enfance Jeunesse !

Mai



En mai, le sport est à l'honneur :
piscine, sortie VTT, orientation...

Janvier



C'est le temps du ski pour les plus grands,
et d'une rencontre gym pour les Grandes Sections.





Juin

C'est la présentation de notre spectacle de musique (danse, instruments, chant), que nous préparons toute l'année avec M. Canovas. L'an dernier nous découvriions l'Amérique avec les Conquistadors, et cette année nous sommes de retour en France, au XVII^{ème} siècle, avec les fables de La Fontaine et les contes de Perrault.



Spectacle le matin, suivi de la Fête de l'école, qui a eu un grand succès en 2018 pour sa première édition !

Un grand merci à la Mairie et à l'APE qui nous soutiennent dans l'organisation et le financement de tous ces projets.

Pour cette année scolaire 2018/2019, l'équipe enseignante est la suivante :

M^{me} Corinne PELIZZARI pour la classe de PS/MS ;

M^{me} Laëtitia LOUSTAU pour la classe de PS/GS ;

M^{me} Florence GAY pour la classe de CP/CE2 ;

M^{me} Carine FOURNOT pour la classe de CE1 ;

M^{mes} Chinoise BENZEGHIBA puis Anne-Sophie ARCHER pour la classe de CE2/CM1 ;

M^{mes} Nathalie FOURNIER et Nolwenn SIMON pour la classe de CM1/CM2 ;

M^{me} Sophie LAMBERT, enseignante spécialisée, qui intervient également dans d'autres écoles ;

M^{mes} Céline LE COR et Sandrine VACHOUX interviennent quant à elles en tant qu'ATSEM dans les classes de PS/MS et de PS/GS.

M^{me} FOURNIER assure la direction de l'école.



De gauche à droite : M^{mes} Le Cor, Benzeghiba, Fournot, Fournier, Loustau, Gay et Vachoux.

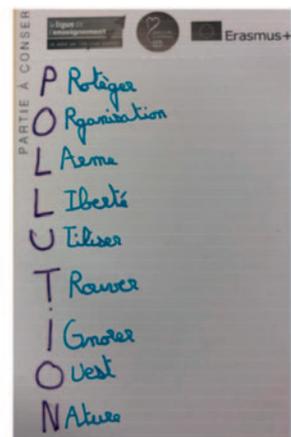
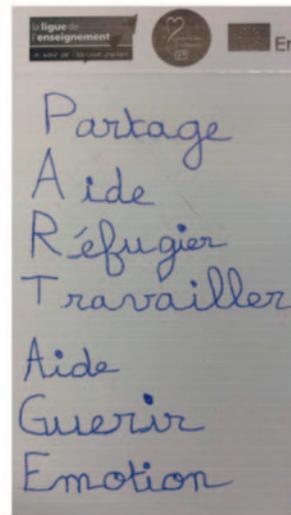
Jouons la carte de la fraternité

Une année sur deux, les élèves participent à l'opération « jouons la carte de la fraternité ! », organisée par la Fédération des Œuvres Laïques.

En classe, nous analysons 8 photographies choisies : description, ressentis... Puis nous écrivons des petits textes pour chacune. Images et textes véhiculent des messages de solidarité, tolérance et fraternité... Chaque élève écrit ensuite son message sur une carte, représentant l'une des 8 photos.

Les destinataires sont choisis au hasard, dans l'annuaire de Haute-Savoie. Ils ont la possibilité de nous répondre s'ils le souhaitent.

Quelques exemples de nos productions pour cette année 2019 !





EVENEMENTS

Le marché de Noël

Le Marché de Noël organisé par une petite poignée de bénévoles a animé la salle polyvalente. De nombreux artisans avaient installé leurs stands colorés et variés.

Les enfants fréquentant l'accueil périscolaire vendaient de mignons petits objets de leur fabrication.

Le bénéfice de cet après-midi est entièrement

versé au service Enfance pour améliorer encore les activités et le bien-être de nos enfants.

Tout est préparé par des gens qui voudraient partager les tâches et transmettre pour que cette manifestation dure encore un peu. De nouveaux volontaires seraient vivement appréciés ! Bienvenue à tous.

Les vœux du Maire

La sympathique chorale AtoutCoeur a partagé son talent et sa bonne humeur communicative avec les nombreux participants pour une soirée riche en échanges.



Collecte alimentaire

La collecte alimentaire organisée cette année encore a permis de remettre 84 kg de marchandises à la Croix-Rouge Reignier - La Roche pour aider des familles du secteur.

Téléthon

Cette année encore, le Téléthon a été une réussite pour notre commune et celle d'Arenthon.

Deux jours de travail en commun ont permis aux associations de servir 264 repas le vendredi, et la soirée était animée par l'orchestre Aube présent depuis déjà plusieurs années.

Le lendemain, c'est l'équipe de Georges DECARROUX qui assurait le concours de belote avec pas moins de 98 doublettes dans une ambiance studieuse et amicale. La somme de 11 600 € a été remise à l'AMF Téléthon. Rappelons l'importance des sommes récoltées pour la recherche médicale. Encore un grand merci à toute l'équipe des bénévoles et aux participants.



La soupe à l'oignon



Armistice du 11 novembre 1918

Rassemblement ce matin du 11 novembre devant le Monument Aux Morts pour célébrer l'armistice de la Première Guerre Mondiale et rendre hommage à tous ceux qui ont laissé la vie durant ce conflit.

De nombreux habitants se sont déplacés pour mettre à l'honneur les Scientriens morts pour la France. Une chorale, formée pour la circonstance et menée par le Chef de Chœur Fabrice a brillamment interprété le chant patriotique « Les Allobroges » et notre hymne national « La Marseillaise ».



Des enfants de l'école ont énoncé les noms des soldats inscrits sur notre Monument Aux Morts, d'autres ont lu des lettres de Poilus et d'autres encore ont levé les couleurs. Moments très émouvants.

Monsieur Le Maire, Daniel Barbier, a lu le message émanant du Président De La République, après le dépôt de la gerbe au Monument Aux Morts.

Comme partout en France, à 11 heures, les cloches de l'église de Scientrier ont sonné 11 coups, pour célébrer la fin des combats.



L'année 2018 fête le 100^{ème} anniversaire de cette grande guerre et après la cérémonie à Scientrier, une commémoration plus importante s'est tenue à Arbusigny avec exposition de photos et objets fabriqués, à partir du métal d'obus, par les soldats ayant vécu dans les tranchées.



TRAVAUX

Du côté de l'espace jeux publics

Une table de ping-pong d'extérieur utilisable en libre accès par la population a été installée. Achetée par la Mairie, elle a été livrée et mise en place pour 2 156,40 € TTC. Souhaitons qu'elle reste en bon état ! Elle fait déjà le bonheur des grands et des plus petits.

Pour sécuriser l'endroit, de grosses pierres ont été déposées par Martin TP pour 720 € TTC. Cette dernière entreprise a aussi posé 2 regards devant le vestiaire du foot qu'elle a raccordé au réseau existant au bord de la route de Porte d'en Bas pour une facture de 2 820 € TTC. On ne mettra ainsi plus les pieds dans l'eau pour accéder au bâtiment !



Le terrain de foot stabilisé tout près de là n'est pas oublié. Une régénération du sol avait été faite (grattage en profondeur, ajout de matière). Cette année, une machine (ou combistab) a été acquise chez COSEEC pour 6 087,36 € TTC. Elle permet de décompacter, égaliser, brosser la surface du terrain. Elle est déjà utilisée régulièrement par l'employé communal. Chaque passage prend du temps sans compter la maintenance occasionnée.



Certains enfants viennent à l'école en bicyclettes. Le range-vélo installé devant l'école n'était plus suffisant. Un nouvel élément a été acheté à l'entreprise Vachoux pour 258,12 € TTC. Tout le monde peut les utiliser.





Dans la cour de l'École maternelle

Situé dans la cour de l'école maternelle, le vieux toboggan couvert d'échardes, et aux boulons défaillants, construit sur un sol « à billes » faisait parler de lui...

La municipalité a décidé de tout enlever.

La dalle de béton qui supportait tout cela a été mise à nu et conservée pour respecter son état intact et son coût à la construction.

Il convenait cependant de sécuriser l'endroit, les solutions étaient peu nombreuses.

L'équipe de l'APE a offert la fourniture et la pose de deux panneaux de manipulations pour le coût de 1 339 € HT.

La Mairie a financé des travaux préparatoires et la mise en place d'un sol souple en résine sur toute la surface de la dalle pour un montant de 4 226,60 € TTC.



Dans les bâtiments communaux

Souvenez-vous ! La dite « Maison d'école » a été rénovée et transformée en appartements au début du 20^{ème} siècle : 20 ans ou presque !

Des travaux de rénovation énergétique sont nécessaires. Nous en sommes conscients mais il



n'est pas possible d'avoir tout, tout de suite : chacun le sait, et c'est encore plus vrai dans les municipalités.

Une première étape a été franchie dernièrement.

Les 8 fenêtres de toit (et leurs stores intérieurs) ont été démontées et remplacées par l'entreprise Baruche pour 9 673,80 € TTC. Des demandes de devis sont en cours pour le remplacement des fenêtres côté salle polyvalente.

Au fond de la salle de motricité de l'école maternelle, Pascal a aménagé des rangements pratiques et bien pensés pour améliorer le travail de chacun.



L'ENERGIE

Energies des bâtiments communaux

Pour faire suite au rapport technique réalisé par la Direction Départementale des Territoires en mars 2014 concernant l'amélioration de l'efficacité énergétique du patrimoine bâti communal, un certain nombre d'interventions et de travaux ont été entrepris afin de diminuer les consommations d'énergie (recommandation du Grenelle de l'environnement : -38 % d'ici 2020).

ELECTRICITÉ :***Bâtiments : Mairie/Salle polyvalente/Ecoles/Extension cantine***

- Modification et adaptations des puissances souscrites
 - Changement du fournisseur d'énergie passé de ERDF à ENALP
 - Réglage des automates de chauffage, adaptation des courbes, programmation des horaires et périodes de vacances
 - Adaptation des programmes de ventilation
 - Modernisation du chauffage de la salle polyvalente avec l'installation de 4 appareils de type aérothermie gérés pour la G.T.C
 - Sensibilisation des occupants à la gestion du chauffage, de l'éclairage et de la fermeture des portes...
- Coût énergie en Euros
- | | |
|------|--|
| 2013 | 23 350 € |
| 2014 | 23 050 € |
| 2015 | 22 400 € |
| 2016 | 19 513 € |
| 2017 | 18 586 € : Diminution de 20 % en 4 ans |
| 2018 | 20 152 € : Augmentation de 8 % en 2018 due à l'occupation de la salle polyvalente par les écoliers pendant la phase de travaux de l'école maternelle et peut être un peu moins de vigilance. |

Bâtiments : Technique/Communs appartements ancienne Ecole/Salle des Associations/Centre sportif/Eglise/Restaurant scolaire

Coût énergie pour 2018 : 6 898 €

Eclairage public

165 lampadaires avec 15 comptages éclairés de 18h00 à 7h00 : 13 heures/jour
Réfléchir à l'arrêt nocturne de 00h00 à 5h00 du

matin dans certaines zones.

Economie réalisable 2 000 € / 2 500 € par an

Coût total énergie électrique :

Pour 2018 : 38 600 €

GAZ :***Chauffage Ecole maternelle/Extension cantine et cuisine salle polyvalente***

- Remplacement de l'ancienne chaudière de l'école maternelle par un modèle à condensation et de puissance modulante
 - Paramétrage et adaptation des automates de commande
 - Optimisation des jours et horaires de chauffe
 - Changement du fournisseur d'énergie passée de GRDF à ENI (groupement de commande géré par le SYANE)
- Coût énergie en Euros
- | | |
|------|---------------------------------------|
| 2013 | 9 125 € |
| 2014 | 6 556 € |
| 2015 | 5 190 € |
| 2016 | 4 626 € |
| 2017 | 5 000 € |
| 2018 | 4 695 € : Diminution de 48 % en 5 ans |

Coût total énergie gaz :

Pour 2018 :

4 695 € + restaurant scolaire : 2 184 € = 6 879 €

A l'heure où l'on entend plus que transition énergétique, écologie, pollution, énergie renouvelable, énergie verte, grise etc... à en perdre la tête... On oublie et on ne parle pas de la meilleure des énergies, la moins polluante, la moins chère : celle que l'on n'utilise pas.

La transition écologique n'est pas seulement la modernisation des installations des bâtiments mais aussi des gestes écologiques simples faits au quotidien par des milliers de citoyens.



Amélioration des réseaux électriques

Une tension trop faible constatée route du By et route de Ruy a fait l'objet d'une étude confiée au SYANE (Syndicat des Energies et de l'Aménagement Numérique de Haute-Savoie). Dans le cadre de son Plan pour la Qualité des Réseaux, le SYANE a lancé en 2017 un programme d'investissements spécifiques d'un montant de 1,60 M€.

Les objectifs ? Améliorer la qualité des réseaux, réduire les incidents et lever les contraintes.

En 2017, 1,10 M€ ont été engagés et 29 opérations identifiées. Elles concernent exclusivement des communes rurales (éligibles au Fonds d'Amortissement des Charges d'Electrification – FACÉ). Ces opérations ont été identifiées selon plusieurs critères : taux



d'incidents, caractéristiques de réseaux, « retours » des communes et des usagers...

Les résultats des campagnes de mesures réalisées en février 2017 par le SYANE ont été intégrés aux critères de programmation des opérations afin de réaliser les renforcements nécessaires.

Le SYANE finance à 100 % ces opérations prioritaires, essentiellement grâce aux crédits du FACÉ.

L'installation du nouveau poste de transformation de 160 KVA, route de Ruy a bénéficié de cette opération.

L'actualité DE L'INTERCOMMUNALITÉ

ARBUSIGNY ARTHAZ-PND MONNETIER-MORNEX-ESSERTS-SALÈVE LA MURAZ NANGY PERS-JUSSY REIGNIER-ESÉRY SCIENTRIER

POLE D'ECHANGE MULTIMODAL

Aménagement de la gare de Reignier

Les travaux démarreront au printemps 2019 pour accueillir les usagers du Léman Express en décembre, ils comprennent :

- une réorganisation complète du plateau de la gare,
- un parking (côté sud-est).

Les aménagements détaillés sont :

- Petit parking à l'entrée à côté du passage à niveau,
- Parc à vélos couvert,
- Accès à la gare par une voie en sens unique,
- Dépose-minute, places Taxi, arrêts de bus, places PMR, le long du bâtiment gare,
- Cheminement réservé piétons et cycles,
- Toilettes publiques,
- Placette carrée avec une fonction de giratoire,
- Bandes végétales plantées et arborées,
- Abri-moto,
- Parking de 200 places environ.



A horizon 2025, le PEM sera également pourvu d'un parking (côté Pers-Jussy), aménagé pour les voitures, les vélos, les motos, les bus et d'un passage souterrain.

 En savoir +
www.arve-saleve.fr



Sortie de ski Haut-Savoyarde

Cette année nous jouons la proximité, petite visite à nos amis Chablaisiens.

Châtel, une station-village de charme située à la frontière Franco-Suisse avec ses beaux chalets dont l'architecture est basée sur le respect de la tradition inspirée des fermes traditionnelles de la vallée d'Abondance.

Départ à l'aube avec un groupe de 56 Scientriennes, Scientriens et sympathisants de 7 à 77 ans.

Trajet en toute sécurité avec les cars GAL et arrivée à l'heure avec un chauffeur, jeune retraité SNCF !

A peine arrivés, une équipe motivée et très expérimentée dresse les tables et met le casse-croûte en place. Très vite les équipes se forment et s'élancent dans cet espace de liberté et d'évasion totale. Chacun s'éclate dans sa spécialité favorite : les jeunes sur les snowparks, les freeriders dans les faces nord, d'autres dans une longue marche ou tout simplement sur une terrasse bien ensoleillée. Finalement la journée se termine devant un gros casse-croûte.

C'est quand même là que nous sommes les meilleurs...

Un grand merci à la météo, aux participants, aux organisateurs et à la municipalité qui soutient ce rendez-vous depuis de nombreuses années.





Valorisation de vos déchets verts

Ne brûlez pas vos déchets verts, VALORISEZ-LES !

Le printemps est là ! Chacun va nettoyer son jardin, sa pelouse ou sa haie pour profiter de son bel extérieur !

Nous vous rappelons que le brûlage à l'air libre des déchets verts est INTERDIT !

En cas de non-respect, une contravention de 450 € peut être appliquée pour un particulier. Au-delà des troubles du voisinage, ainsi que des risques d'incendies, le brûlage à l'air libre émet de nombreux polluants.

Des solutions alternatives existent : le compostage domestique, le broyage, le paillage, la déchèterie – (vous pouvez récupérer votre badge d'accès à la Mairie).

Pour plus de renseignements :

<https://www.arve-saleve.fr/au-coeur-dun-avenir-plus-vert/decheterie>

Rappel nuisances sonores

Arrêté préfectoral du 26 juillet 2007 relatif aux nuisances sonores

« Les travaux, notamment de bricolage ou de jardinage, réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ou des vibrations transmises tels que tondeuses à gazon, motoculteurs, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques (liste non exhaustive) ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8h à 20h.
- les samedis de 9h à 12h et de 14h30 à 19h.
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.



Dépôts sauvages

Les dépôts sauvages polluent notre environnement et notre moral.

L'équipe municipale déplore vivement ce manque de civisme qui entraîne du travail et des frais supplémentaires.

Des nettoyages sont régulièrement faits par notre employé communal, des bénévoles ou

des élus pour garder un village propre.

Dernièrement, plusieurs camions de déchets verts (haie arrachée et grillage) ont été déversés route de l'Arve.

L'enlèvement a demandé plusieurs heures de travail à Pascal et 350 € ont été dépensés pour le broyage des souches.





Fiona & Davide

Mais qui sont-ils ?

Qu'il pleuve, qu'il vente, qu'il neige ou par grand soleil, à bicyclette, à pied ou en rollers, on peut souvent les apercevoir sur la route en compagnie de leurs enfants pour aller à l'école. Mais qui sont-ils ?

Nous les avons rencontrés pour une interview hors du commun.

En effet, chacun devient le journaliste (D.F) de l'autre pendant les quelques minutes qu'a duré l'entretien.

Rencontrés à 17 mètres de haut sur une structure spectaculaire, les deux partagent une passion commune, celle du spectacle et des engagements sans limites.

D- Fiona, vous avez une formation de danseuse classique n'est-ce pas ?

F- Oui en effet, cela a été le déclencheur pour ma vie, j'ai commencé la danse classique très jeune puis j'ai lentement glissé vers la danse contemporaine qui me permettait de me rapprocher de ma première passion, le cirque.

D- Vous rêviez d'être trapéziste !

F- Non, contorsionniste, ce que je n'ai jamais pratiqué par ailleurs. Mais la vie en a décidé autrement, après avoir commencé une carrière de soliste dans une compagnie de danse en Allemagne, je suis arrivé à Zurich où j'ai été engagée par une compagnie qui faisait de la danse acrobatique aérienne. C'est de ces expériences, à parfois plus de 60 mètres de haut, que ma vocation d'acrobate est née.

D- Et depuis vous sillonnez le monde à des hauteurs incroyables ?

F- Non, 3 enfants à guider dans notre monde ne cohabitent pas vraiment avec les tournées de cirque.



Mais notre passion pour les choses hors du commun avec mon compagnon fait que de nouvelles histoires se profilent à l'horizon, ce que nous ne manquerons pas de partager avec les humains de Chantri.

Et si vous désirez en savoir plus, je vous conseille de poser les prochaines questions à Davide, il est le plus à même de vous y répondre.

F- Davide, on vous a vu dernièrement jongler avec des torches en feu sur le parvis de la Mairie, c'est donc votre métier !

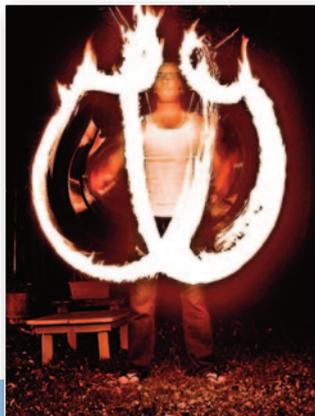
D- Non, du tout. Le petit numéro que vous avez pu entrevoir était un cadeau pour les enfants de l'école qui rêvaient de me voir jongler avec du feu. Le jonglage est depuis plus de 30 ans, comme de nombreuses choses que je fais, une passion et l'envie de me dépasser.

F- Alors, dites-nous en quoi consiste votre métier ?

D- Je suis éclairagiste pour le théâtre, ce qui consiste à utiliser la lumière comme les pinceaux du peintre, afin de créer des ambiances particulières qui serviront le propos de la pièce.

F- Et vous avez comme Fiona, fait une école pour apprendre ce métier ?

D- Oui et non, comme je vous l'ai dit, tout ce que je fais naît d'une passion. Celui d'éclairagiste vient de mes deux premières formations, la comédie et la photographie.



F- D'où l'idée d'écrire avec la lumière et de faire du jonglage ?

D- Oui c'est grâce à cela que j'ai pu être engagé par le Cirque du Soleil il y a 20 ans, une chance inouïe pour quelqu'un qui se lance dans ce métier.



F- En effet, ce n'est pas rien comme début. Et depuis vous ne faites que de la lumière ?

D- Non, je fais tout ce qui m'intéresse, en fait, je n'ai pas un métier, j'ai des problèmes pour lesquels je trouve des solutions.

F- Et il paraît que vous faites cela plutôt bien, vu le nombre de spectacles auxquels vous avez participé ?

D- Peut-être, mais ce n'est pas à moi de le dire.

F- Alors, dites-nous en quoi consistent les nouvelles histoires que nous pourrions partager avec vous ?

D- Ah ! Vous voilà bien curieuse, et même si cela est encore tenu secret, je peux tout de même vous en dire un peu.

Il nous plaît, à Fiona et moi, de faire vivre les endroits où nous vivons, de partager avec

chacun des moments extraordinaires, d'amener l'art et la culture pour tous, sans jugements, élitisme, ni valeurs intellectuelles.

C'est en cela, que depuis 10 ans à Scientrier, nous travaillons sans arrêt à la rénovation et transformation de notre ferme afin de créer un espace de rencontres artistiques qui sera, nous l'espérons, un lieu hors temps où les gens pourront échanger et recevoir, partager, aimer ou détester, bref à exprimer ou pas leurs sentiments.

F- Vous voulez dire une sorte de maison culturelle ?

D- En quelque sorte oui, mais avant d'en dévoiler plus, il nous faut retourner à nos outils afin de finir au plus vite les travaux et pouvoir en 2020 réaliser nos rêves et vos rencontres.



L'actualité

DE L'INTERCOMMUNALITÉ

ARBUSIGNY ARTHAZ-PND MONNETIER-MORNEX-ESSERTS-SALÈVE LA MURAZ NANGY PERS-JUSSY REIGNIER-ESERY SCIENTRIER

LEMAN EXPRESS



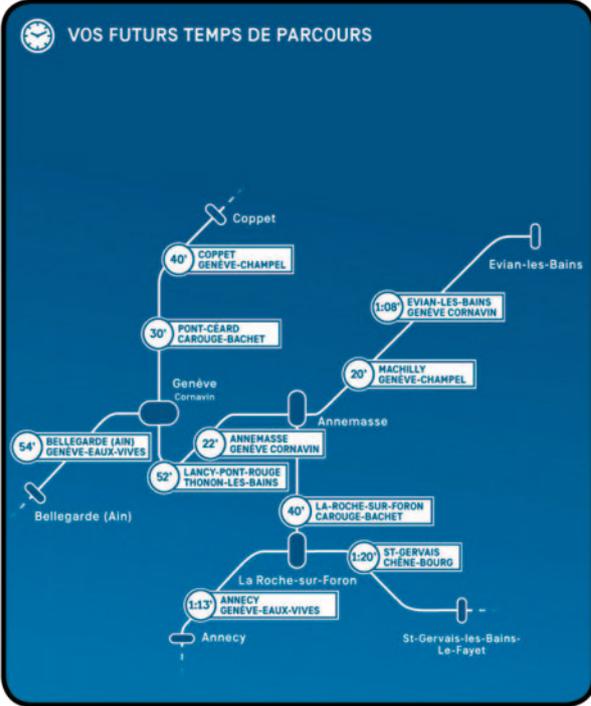
Régiolis Léman Express

Déploiement le 15 décembre 2019

L'ouverture de la nouvelle liaison CEVA permettra la mise en service intégrale du Léman Express :

- Amplitude horaire de 5h00 à 00h30 en semaine,
- Sur le réseau transfrontalier, 2 relations par heure, aux heures de pointe,
- Entre Annemasse et Genève, jusqu'à 6 trains par heure et par sens, en semaine,
- Connexions multimodales avec les transports publics régionaux.

VOS FUTURS TEMPS DE PARCOURS



Reignier-Genève Cornavin : environ 30 minutes

 **En savoir +**
www.lemanexpress.ch



THABUIS Didier

Fruits et légumes

Notre commerce de fruits et légumes est situé sur la commune d'ARENTHON ;

Fort d'une expérience de plus de 40 ans, nous proposons une gamme très large de fruits et légumes en favorisant au maximum les circuits courts, (produits du terroir, producteurs locaux). Cette gamme est complétée par tous les autres produits de France et d'ailleurs.

Avec le renfort de notre fils Damien nous avons décidé de proposer nos produits sur votre marché du mardi après-midi ou nous souhaitons vous satisfaire au mieux.

Venez découvrir nos fruits et légumes, un très bon accueil vous sera fait.

Nous faisons également une vente à la maison tous les samedis matin de 8h à 12h au 330 route de Reignier

74800 Arenthon

« LE MARCHE D'ISA ».

Mais également toute la semaine sur les marchés de :

Lundi : LA CLUSAZ

Mardi : SCIENTRIER

Mercredi : GRAND-BORNAND

Vendredi : ANNEMASSE

Samedi : CHAMONIX

ARENTHON (Vente à la maison)

A' RVI A TOUS LES HABITANTS D'CHANTRI !

A bientôt





Vincent Grosbois

Aménagement extérieur

Vincent Grosbois a créé son entreprise depuis maintenant 10 ans, basée sur la commune de Scientrier au 31 Allée de Charrière.

Avec plus de 25 ans d'expérience, cet artisan est spécialisé dans l'aménagement extérieur aussi bien pour les particuliers que pour les professionnels.



A l'écoute de vos projets, il sait mettre son talent et sa créativité pour réaliser l'extérieur dont vous rêvez.

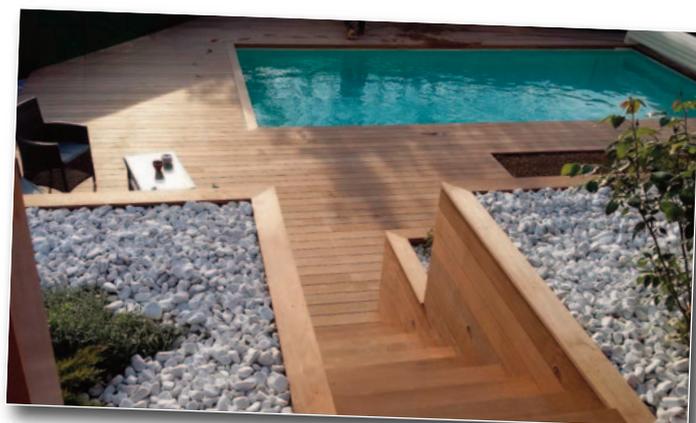


Devis gratuit sur demande.

Vincent Grosbois

06.70.77.39.36

vincent.grosbois@free.fr



Il effectue tout type d'aménagement tel que les piscines béton, les terrasses en pierres, bois ou grès cérame, les cours en pavé, les murets, les clôtures ou encore la maçonnerie de portails.

Travail soigné et de qualité, il vous invite à voir ses réalisations sur son site web : www.grosbois-paysagiste.fr





L'APE

L'APE met les bouchées doubles !!!

En effet, cette année, nous avons décidé d'innover et d'être plus présents à travers différentes actions afin de récolter encore plus de fonds pour financer les différents projets éducatifs, sportifs, et culturels mis en place par l'équipe enseignante.

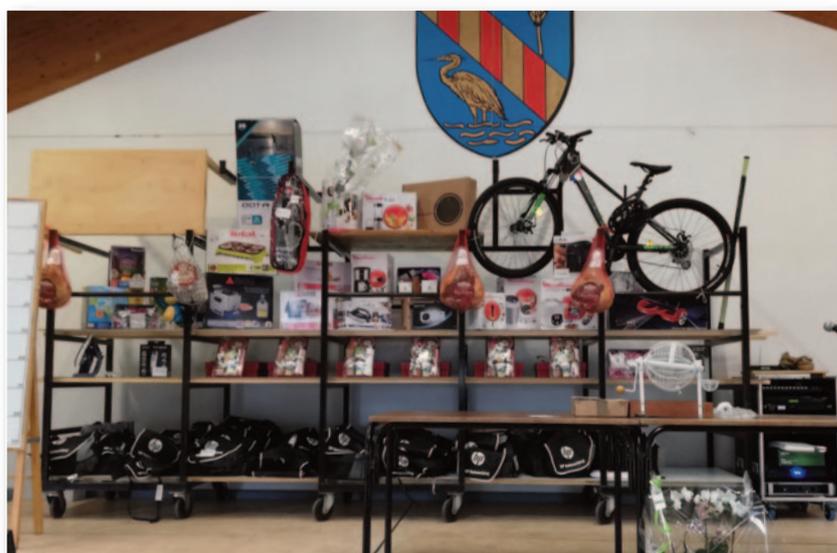
Avant de parler de nos actions et des nouveautés, voici quelques exemples des projets financés par l'APE durant ce premier semestre :

- Participation au financement par la Mairie des jeux de l'Ecole maternelle 1 339 €
- Tickets de manège offerts aux enfants pour la vogue 610 €
- Spectacle de magie lors du repas de Noël 800 €
- Semaine de ski alpin à Sommand pour les élèves de CM1 et CM2 (Transports, forfaits, moniteurs 4 h par jour) 5 532 €
- Sorties cinéma et autres 1 710 €
- Transports divers 430 €



Les actions et nouveautés

Différentes actions et événements reviennent chaque année, tels que notre grand loto le 1^{er} samedi de novembre, le téléthon, la chasse aux œufs pour Pâques et notre brocante annuelle le 1^{er} dimanche de juin.





Mais cette année nous avons souhaité être encore plus actifs :

- Nous étions présents lors de la vogue pour un stand maquillage
- Le spectacle pour le repas de Noël a été réinstauré cette année
- Nous avons organisé une vente de chocolats Jeff de Bruges pour les fêtes de Noël, vente qui a remporté un franc succès !
- Une nouvelle vente de chocolats est en cours pour Pâques en collaboration avec la Pâtisserie Chocolaterie Baty à La Roche sur Foron
- La grande nouveauté CHANTRILAND qui aura lieu le samedi 27 avril 2019 dans la cour de l'Ecole (ou salle polyvalente en fonction du temps).

Structures gonflables à gogo, jeux en bois, bar à ongles et à tatoos, buvette, petite restauration...

Tout sera réuni pour passer un bon moment en famille ou entre amis.

- Nous serons également présents, comme l'année dernière durant la Fête de l'Ecole au stand restauration et buvette.

Pour finir, nous vous rappelons que nous avons besoin de parents motivés et investis afin de mener à bien tous ces projets au bénéfice de l'épanouissement de nos enfants.

Les nouvelles recrues sont plus que jamais les bienvenues !!!!



Une partie d'une équipe de choc !

A vos agendas !

27 AVRIL : CHANTRILAND

2 JUIN : BROCANTE

15 JUIN : FETE DE L'ECOLE



Le Foot

Chers amoureux du foot, sympathisants du FCAS

Après la clôture d'une dixième saison couronnée par une belle fête du club accompagnée du 1er match de l'épopée de la future équipe de France championne du monde, le club du FCAS est reparti pour une onzième année avec un changement de comité à 80 % et une envie de surfer sur cet élan footballistique estival.

Mais malgré ce renouvellement, comme beaucoup d'associations, nous nous sommes heurtés aux mêmes problèmes que depuis plusieurs années pour trouver des bénévoles investis pleinement dans la vie du club.

Nous profitons donc de la parution de ce bulletin municipal pour faire appel à vous, habitants de nos 2 communes afin d'intégrer le club en tant que joueurs, éducateurs ou bénévoles.

Le club permet à une centaine d'enfants (et une trentaine d'adultes) de pouvoir pratiquer un sport dans leur commune avec leurs amis. Il permet aussi aux enfants et parents d'avoir un partage humain basé sur le collectif et le collaboratif qui change de nos relations virtuelles et individualistes devenues maintenant habituelles.

Mais cela nécessite des moyens financiers et humains ! Nous sollicitons toutes les personnes intéressées à nous rejoindre en venant nous rencontrer au stade d'Arenthon tous les week-ends pendant les matchs ou tous les deuxièmes lundis du mois lors des réunions du comité à 19h30.

Et il y a en a pour tous les goûts et pour tous les engouements !

Tout d'abord, intégrer le comité afin de participer à toutes les décisions du club qui permettront de faire avancer nos petits footballeurs en herbe dans leur passion et d'aider les grands à continuer de s'amuser comme des enfants tous les week-ends.

Bien entendu cela demande un peu de votre temps :

- Réunion du comité 1 fois par mois (pas pendant les vacances d'été on vous laisse tranquille... !!)



- Participation à la tenue de la buvette lors des matchs des petits ou des grands le week-end
- Participation aux diverses manifestations du club (loto, fête du club...)

- ...

Mais ne prenez pas peur, c'est extrêmement gratifiant d'accompagner tous ces p'tits foteux qui courent partout et qui sont super contents de pouvoir s'affronter sur un terrain et ceci dans leurs villages avec leurs copains.

Cependant si vous ne souhaitez pas rejoindre le comité, ce n'est pas grave nous avons des places à pourvoir ailleurs !!!

En « simple bénévole » : en accompagnant les différentes équipes (jeunes et seniors) lors des matchs, en arbitrant, en aidant pendant les différentes manifestations ou en tenant la buvette !

Et comme chaque saison, nous recherchons également des joueurs et des éducateurs !

Pour les personnes souhaitant intégrer le « staff technique » le club paye des stages d'éducateur s'ils souhaitent peaufiner leur technique ainsi que leur esprit tactique ! Il y a peut-être un Pascal Dupraz (pour les jeunes) ou un Guy Roux (pour les plus anciens) qui se cache en vous et souhaiterait amener le FCAS tout en haut !

Pour ce qui est des joueurs, jouez de votre pouvoir de persuasion pour enrôler car plus on est, mieux c'est !!!

En intégrant le club, vous pourrez découvrir la convivialité et l'ambiance qu'amène le sport collectif au sein du comité ou d'une des équipes du club en participant à tous les moments festifs que nous procure une vie associative.

Pour finir, si certains d'entre vous sont entrepreneurs, c'est avec joie que nous vous accueillerons en tant que sponsors où nous pourrions vous permettre de vous afficher sur



nos différents supports : panneaux publicitaires, loto, équipements vestimentaires (vous verrez c'est la classe de parader sur tous les corps saillants de nos joueurs et entraîneurs !)...

Si vous ne vous sentez dans aucune de ces propositions, merci de diffuser largement ce message autour de vous. Vous devez sûrement connaître des personnes intéressées par l'engagement associatif.

Et pour tous les autres, nous vous attendons cependant nombreux pour soutenir les

différentes équipes du club aux bords des terrains le week-end et lors des manifestations en commençant par la prochaine **fête du club** qui aura lieu le **samedi 22 juin 2019** au stade d'Arenthon :

Tournoi mixte (enfants-séniors-parents-éducateurs) toute la journée avec restauration rapide le midi (BBQ) et repas dansant le soir. Nous vous espérons nombreux pour soutenir le club.

Sportivement, Le comité du FCAS

La chorale Déci'bels

Au mois de novembre 2018, la chorale a organisé un concert à la salle communale de notre Village. Nous remercions toutes les personnes présentes à ce concert et de leur soutien.

Les Déci'Bels chanteront le dimanche 30 juin à 18 h 30 dans l'Eglise d'Amancy, au profit de l'association « L'Ombre à la Lumière ».

Elle recevra une chorale amie Vendéenne, « Les Poly'sons » début Juillet et organisera un concert avec cette chorale, le samedi 6 juillet à 20h dans l'Eglise de Scientrier.

Nous organiserons un concert de Noël au mois de Décembre avec la chorale « A tout Cœur ».

Nous ne manquerons pas de vous communiquer la date et l'heure prochainement.

Nous vous attendons nombreux pour partager avec nous ces moments musicaux.

Si vous aimez chanter, venez nous rejoindre ! N'hésitez pas ! Nous vous accueillerons avec joie et bonne humeur ! Les voix d'hommes sont aussi les bienvenues.

Pour plus de renseignements, contactez la Présidente au 06 72 80 03 32.



Les z'Amis d'Chentry

Tournée des Z'amis d'Chentry

Cette année encore la tournée des Z'amis d'Chentry a rencontré un franc succès.

Les lutins, le père Noël ainsi que des conseillers et conseillères municipales ont rendu visite à nos Anciens pour leur remettre un petit cadeau, tout ça dans la bonne humeur.

Le rassemblement du soir à l'Eglise pour déguster vin chaud, soupe à l'oignon et bugnes a lui aussi été une réussite.

Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous le 21 décembre 2019.





Permis de construire accordés

MARECHAL Frédéric – 137 route de Bossy – Rénovation des combles

BELEMBERT Gaëtan – route de Ruy « Possene-Sud » - Construction maison avec garage

SAIDI Leila – route de Ruy - Construction maison avec garage

REY Danièle – 195 rue des Ecoles - Modification implantation de l'habitation

DUMONT-MONNET Teddy-Henri - route de Ruy - Construction maison avec garage

LEVEILLE Morgane - route du By - Construction maison avec garage

COSTA GEIROTO Rémy – 174 allée des Sorbiers - Construction maison avec garage

Déclarations préalables accordées

DUHEM Aymeric – 1217 route de Thonon - Abri de jardin

LEVEILLE Morgane – 106 route du By - Division en vue de construire

DA SILVA Myriam – parcelle C 755 - Modification des ouvertures (façades et toitures)

DESALMAND Joël – 60 impasse de Chez Guidoux - Abri dans le prolongement du toit

DESALMAND Joël – 60 impasse de Chez Guidoux – Division en vue de construire

BARON Jonathan – 240 route de la Tuilière - Modification bardage et volets roulants

DUHAYON Christelle – 121 route du By - Construction sas d'entrée

PLU Plan Local d'Urbanisme

La modification n°1 du PLU a été approuvée le 12 février 2019.

Il est consultable au secrétariat de la Mairie et sur le site www.scientrier.fr.

Nous vous rappelons que pour toute construction ou clôture, aménagement (abri, poulailler...), une demande d'autorisation est à déposer en Mairie.

Info

Élections européennes

26 mai 2019



Vous êtes citoyen européen, choisissez l'Europe que vous voulez

Aller **voter**, c'est **choisir** un projet pour l'Europe en phase avec **vos convictions** et **vos valeurs**.
C'est **choisir** la composition du prochain Parlement européen et **influencer** les décisions qu'il prendra au cours des **5 prochaines années**.
Le Parlement européen agit notamment dans des domaines tels que l'emploi et les droits sociaux, le climat et l'environnement, la gestion des frontières, la santé, l'alimentation et la sécurité.

Pour plus d'informations sur les modalités de vote :

www.interieur.gouv.fr/Elections/Comment-voter

cettefoisjevote.eu



Naissances :

PERREARD William, James	02/11/2018
MORICE Mathis, Roger, Jean-Claude	06/11/2018
PRODORUTTI GESTIN Valentin	16/11/2018
ROS Lény	24/12/2018
FRANCISCO Myke	08/01/2019

Mariage :

OLIVEIRA DA SILVA Rosa De Fatima et FIGUEIREDO DA COSTA Manuel	06/10/2018
HOUILLIER Yohann, Lucien, Louis et BERTHAUX Sophie, Anne, Marcelle	04/12/2018

Décès :

PASQUIER Juliette née PACCOT	21/10/2018	(1925)
TISSOT Lucienne, Marie née GAIDIOZ	18/12/2018	(1928)
BOSSON Yves	04/01/2019	(1961)
SOUDAN François, Claudius	03/03/2019	(1922)



Personnel communal

Un départ à la retraite : Danièle Pasquier
Après 10 années au service de la Mairie de Scientrier à des postes tels que la surveillance des écoliers ou l'entretien des locaux, Danièle a fait valoir ses droits à la retraite.

En présence de sa famille, de ses collègues, de la directrice de l'école et de l'équipe municipale, elle a été remerciée pour son assiduité et le travail

accompli lors d'une petite réception pendant laquelle fleurs et cadeaux lui ont été offerts.

Nous lui souhaitons plein de belles choses pour cette nouvelle étape.

Depuis le 27 août 2018, Laetitia TALAVERA fait partie du secrétariat de la Mairie. Nous lui souhaitons la bienvenue et une longue carrière dans notre commune.





Le pommier derrière l'école a été taillé



Les enfants jouent la carte de la fraternité